



Réunion du Comité Syndical

du 20 mars 2014

CS -2.06

Réseau de chaleur : présentation de l'étude d'opportunité

Le vingtième jour du mois de mars de l'année deux mil quatorze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Robert DEMUTH, Daniel FEURTEY, Jean-François ROOST, Leouahdi Selim GUEMAZI, Pascal MARTIN, Mme. Françoise RAVEY
S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Roger-Serge TOUPENCE
C.C.S.T. : MM. André HELLE, Daniel KUNTZ

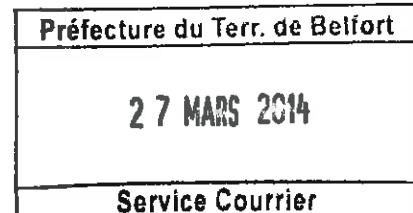
- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : NEANT
S.I.C.T.O.M. : NEANT
C.C.S.T. : NEANT

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT
S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR
C.C.S.T. : M. Jean LOCATELLI

Le quorum est atteint : 10 présents



Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Jean-Claude MATHEY, Denis JEANGERARD
Pouvoirs : NEANT
S.I.C.T.O.M. : MM. Hervé GRISEY, Gérard GUYON, Roger GAUGLER, Mme. Alexia LAVALLEE
Pouvoirs : M. Hervé GRISEY donne pouvoir à M. Marcel GRAPIN
Mme. Alexia LAVALLEE donne pouvoir à M. Roger-Serge TOUPENCE
C.C.S.T. : M. Claude GIRARD
Pouvoir : NEANT

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Pierre BOUCON, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Daniel PASTORI, Mme. Céline RAIGNEAU
S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD
C.C.S.T. : M. Xavier DOMON, Cédric PERRIN



Réunion du Comité Syndical

du 20 mars 2014

CS - 2.06

**Réseau de chaleur :
restitution de l'étude d'opportunité**

RAPPORT

Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

Monsieur le Président rappelle que le Bureau du SERTRID a validé suivant délibération 6.02 du 4 septembre 2013 le principe d'une étude de faisabilité concernant l'opportunité de réaliser un réseau de chaleur, en vue d'une d'optimisation globale de son fonctionnement.

La réalisation de cette étude a été confiée, suivant décision du Bureau en date du 9 octobre 2013, au cabinet ASSIST, bureau d'études spécialisé et référencé par l'ADEME. Elle s'appuie sur les besoins énergétiques de partenaires potentiels, que pourraient être notamment le site militaire de Bourogne et le futur hôpital Médian.

Le projet s'inscrit pleinement dans le débat sur la transition énergétique et dans la politique d'ensemble de développement durable de la collectivité, permettant ainsi de concilier économies financières et préservation des ressources naturelles.

Nos perspectives sont celles d'une diversification de nos recettes, compte-tenu de la baisse généralisée des déchets incinérables.

La présentation faite en réunion n'appelle pas de prise de décision de la part de l'assemblée et revêt donc, à ce stade, un caractère uniquement informatif.

Le Comité Syndical :

- PREND CONNAISSANCE des éléments présentés.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 20 mars 2014, ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales. Dépôt en Préfecture le

Prefecture du Terr. de Belfort
27 MARS 2014
Service Courrier

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président



Leouahdi Selim GUEMAZI